



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mmes et MM. les membres du Conseil municipal sont convoqués pour la séance qui aura lieu :

Jeudi 19 octobre 2023, à 20h00
Salle du Conseil municipal – Hôtel de Ville

Avec pour ordre du jour :

Présentation du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) par le SCOT du Pays de Fougères.

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2023

1 - Décisions du Maire prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT

2 – Domanialité – Cession au CCAS du logement au n°5 rue des Forgerons

3 – Finances

3.1 – Prêt communal au CCAS

3.2 – Budget principal – Décision modificative

4 – Aménagement et Commande publique

4.1 – Restructuration et extension du Centre technique municipal – Désignation de la maîtrise d'œuvre

4.2 – Convention pour la pose et dépose des illuminations – Désignation du prestataire

4.3 – Renouvellement du contrat de location des photocopieurs de l'Ecole Primaire Montaubert, des Services Techniques et du Pôle Enfance

4.4 – Travaux d'aménagement Chemin de la république - Exonération des pénalités d'usage

4.5 – Rapport d'activité 2022 GRDF

4.6 – SDE 35 :

4.6.1 - Rapport d'activité 2022 SDE 35

4.6.2 – Positionnement des communes urbaines sur leur contribution au fonctionnement du SDE 35

6 – Personnel

6.1 – Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du CDG 35

6.2 – Adhésion à la convention de participation prévoyance du CDG 35 et montant de la participation communale

7 - Sports – Convention tripartite Lécousse / Romagné / ASC Romagné pour l'utilisation du terrain synthétique - Avenant

8 – Enfance Jeunesse et Education – Effectifs scolaires rentrée 2023

9 - Questions diverses

**

